

Démarche pour accéder au PÉI pour un élève fréquentant une école du CSSDM au programme régulier

- Le parent doit remplir le formulaire (voir la section qui y réfère) sur le site de JFP et s'assurer de mettre la main sur tous les documents nécessaires pour l'évaluation du dossier
- L'élève qui souhaite intégrer le PÉI doit écrire une lettre d'intention dans laquelle il explique ses motivations à joindre le PÉI
- Trois enseignants de l'école (mathématiques, français ET anglais obligatoirement) doivent approuver la candidature de l'élève et justifier en quelques lignes les qualités de l'élève qui correspondent aux valeurs du PÉI (seulement en 2^e, 3^e et 4^e secondaire)
- L'élève doit avoir au moins 75 % en anglais, en mathématique et en français afin que sa candidature soit analysée au PÉI
- Aucune admission n'est possible en 5^e secondaire ET aucune admission n'est possible en cours d'année scolaire
- Quand le dossier est complet, le faire parvenir à Julie Goyette à goyettej@csdm.qc.ca ou le faire parvenir par la poste
- Les dossiers peuvent être déposés entre le 1^{er} et le 30 avril de l'année scolaire en cours. Les réponses seront envoyées au mois de mai
- Une qualification au programme ne signifie pas que votre enfant est accepté, c'est selon le nombre de places disponibles et une pige au sort, si nécessaire.

Pour en savoir plus à propos du programme d'éducation intermédiaire, visitez le site de l'IB :

<https://www.ibo.org/>

